

La guerre d'Algérie vue à travers la philatélie

Jean GOANVIC

CONFERENCE DU 3 FEVRIER 2024

La libération de la majeure partie de la métropole début 1945 renvoie en Algérie les 150 000 musulmans qui avaient été mobilisés.



En rentrant ils constatent que bien qu'ils aient combattu pour libérer la France, leur statut en Algérie n'a pas changé.

Des manifestations nationalistes début mai à Sétif, Guelma et Kherrata aboutissent à une centaine de morts européens. La répression par l'armée française est terrible. Les historiens parlent de 5 000 à 30 000 morts côté musulman.

Les nationalistes prennent alors la clandestinité et se regroupent en un « Groupe des 22 » qui portera à sa tête un « Groupe des six » qui conduira à l'insurrection du 1^{er} novembre 1954.

Un embryon de poste militaire appelé « Constantine militaire » avec des vaguemestres d'étape est d'abord mis en place puis une poste aux Armées avec directions et bureaux postaux militaires lui succède.

En face, l'Armée de Libération nationale algérienne n'a pas de service postal avec timbres, bureaux de poste... mais le courrier militaire est acheminé par des vaguemestres munis de laissez-passer qui servent aussi de feuilles de route.

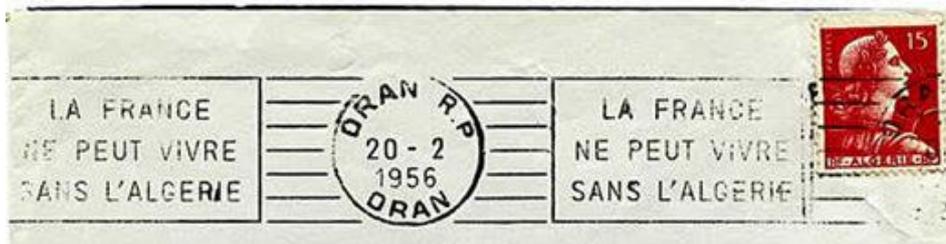


Feuille de route d'un vaguemestre ALN au dos d'un laissez-passer.



Enveloppe recommandée du Vaguemestre d'étape N° 1 rattaché au bureau « Constantine Militaire ».

Dès 1955, le courrier reçoit des griffes ou oblitérations de propagande pour le maintien de l'Algérie française.



Le 13 mai 1958, une manifestation pour protester contre l'assassinat de soldats prisonniers du FLN conduit l'armée française à prendre le pouvoir, ce qui restera le dernier symbole de l'Algérie française.



Ces événements conduisent à l'annulation du « Congrès des médaillés militaires » qui était prévu à Constantine le 23 mai. Les timbres qui portaient cette date sont détruits à l'exception de quelques exemplaires.

Le général Salan, commandant en chef des forces en Algérie se voit confirmé par le général de Gaulle, élu président du Conseil, dans son double rôle civil et militaire.

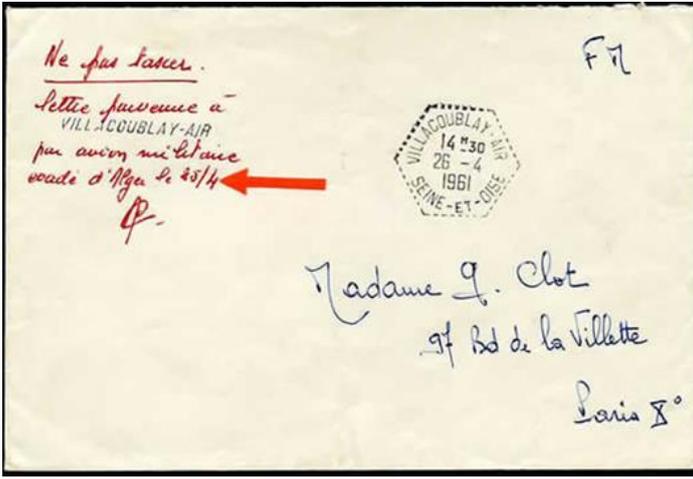


En septembre 1958, l'armée en Algérie soutiendra le referendum du général de Gaulle.



Le général Challe qui succédera au général Salan mènera une approche militaire au plus près des rebelles par les commandos de chasse mais aussi prônera des méthodes plus « musclées » avec les Centres d'Instruction, de Pacification et de Contre-Guérilla d'Arzew et de Philippeville.

Après les soubresauts de la semaine des barricades et le putsch d'Alger, des attentats en métropole conduiront les autorités à prendre des mesures drastiques.



Lettre transportée par un avion évadé d'Alger lors du putsch d'avril 1961.

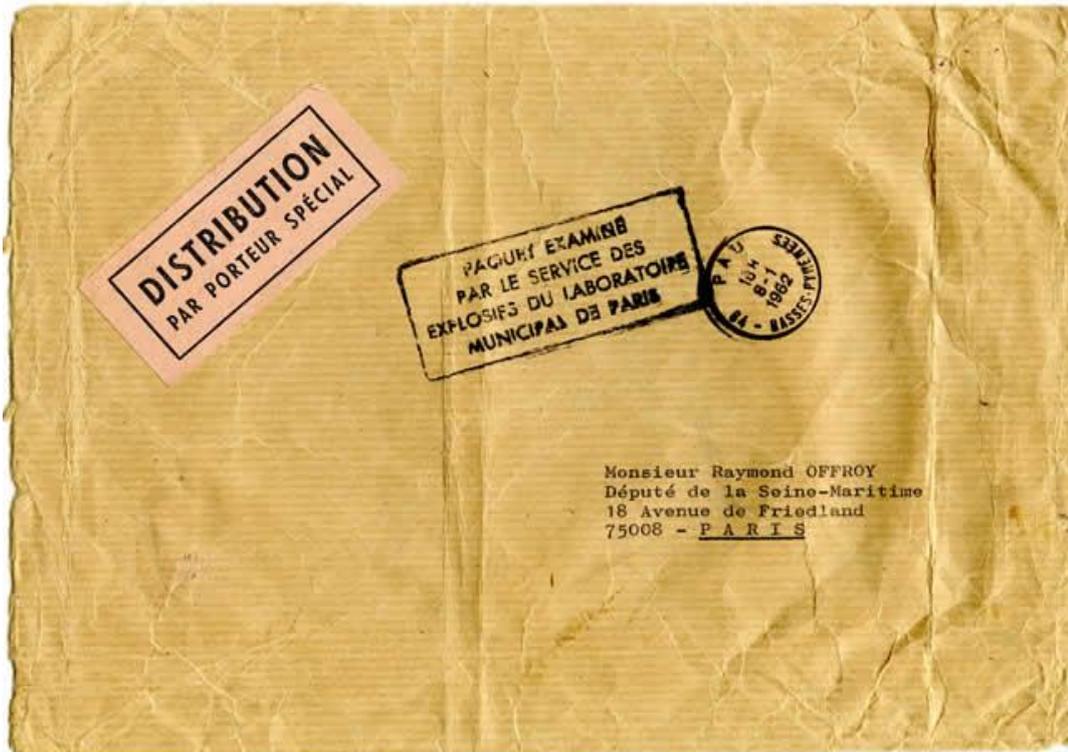


Lettre du Centre d'Instruction de Pacification et de Contre-Guérilla d'Arzew.

Après de longues tractations, les autorités françaises et le FLN signent les Accords d'Évian qui prévoient un cessez-le-feu le 19 mars 1962 à midi. Ces accords seront commémorés de part et d'autre. En France, certains contesteront le mot « cessez-le-feu » pour le 19 mars car il y eut de nombreux morts en Algérie après cette date, dus à l'OAS et aux règlements de compte entre factions rivales algériennes et avec les harkis.

Des oblitérations mécaniques peu précises seront retirées précipitamment du service sur la demande des contestataires.

Oblitération mécanique retirée après quelques jours pour un texte non consensuel sur la date du cessez-le-feu.



Lettre envoyée à un député et vérifiée avant remise.